



La formation en fil rouge

L'UNSA a participé à la quatrième conférence sociale pour l'emploi qui s'est tenue le 19 octobre dernier. Ouverte par le Président de la République et clôturée par le Premier ministre, elle a été organisée en trois tables rondes, chacune d'entre elles étant présidée par un ministre.

La table ronde N°1, présidée par Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, avait pour thème « la sécurisation des parcours professionnels et la création du compte personnel d'activité » (CPA).

Les deux autres, présidées par Ségolène Royal et Emmanuel Macron, concernaient respectivement la « transition énergétique » et la « nouvelle France industrielle et la transformation numérique ».

Face aux changements identifiés et afin de sécuriser les parcours des actifs, au regard des emplois et des besoins de compétences de demain, qu'il s'agisse des problématiques concernant la sécurisation des parcours, la transition énergétique ou la transformation numérique, la formation professionnelle et la GPEC ont été, de fait, le « fil rouge » de ces 3 tables rondes.

La formation sort d'ailleurs renforcée de ces échanges, compte tenu des annonces effectuées et des diverses dispositions de la feuille de route. La formation initiale différée proposée aux jeunes sortis du système éducatif sans qualification, une revendication ancienne de l'UNSA, a notamment été reprise dans les mesures à mettre en oeuvre dès 2016, sous forme d'un abondement au CPF (au sein du CPA).

Un nouveau plan de formations prioritaires supplémentaires a été également annoncé, pour élargir le panel de formations offertes aux demandeurs d'emploi. De plus, les listes de formations éligibles au CPF devront être revues et enrichies.

Le Gouvernement va présenter aux partenaires sociaux, avant la fin de ce mois, un document d'orientation. Ceux-ci engageront sur cette base la négociation d'un accord relatif aux principes et à la méthode de construction du CPA, dans une logique toujours volontariste de sécurisation des parcours professionnels.

L'UNSA dans toutes les concertations et audiences fera avancer ses revendications pour une prise effective des droits des salariés, condition pour une réelle sécurisation des parcours.